

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2018), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur et la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco organisent un concours pour redéfinir les dix mots de la francophonie 2018. Cette nouvelle édition invite chacun à s'interroger sur les multiples usages de la parole.

Avec « Redis-moi dix mots sur tous les tons », la parole se libère, à voix basse ou à voix haute, avec ou sans accent. Elle se déclame dans les discours, s'échange au cours de débats, se met en scène au théâtre et laisse toute sa place à l'improvisation.

« Placoter » vous fait voyager au Canada, tandis que « griot, griotte » vous emmène dans les contes africains. Jouez avec les accents, apostrophes vos amis d'un « ohé » franc et énergique ou « susurrez »-leur des mots doux à l'oreille... Slam ou sonnet, texte lu ou chanté, tout est permis : de novembre 2017 à mai 2018, faites entendre votre voix !

Col·labora :



Concours



Per a més informació:

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à choisir quatre mots dans la catégorie 1 et six mots dans la catégorie 2 des dix mots de la francophonie 2018 et réinventer une définition pour chaque mot pleine d'esprit.

Catégorie 1

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »

Catégorie 2

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »

1. Les « mots clés » sont les suivants :

- ACCENT
- BAGOU
- GRIOT
- JACTANCE
- OHÉ
- PLACOTER
- SUSURRER
- TRUCULENT
- VOIX
- VOLUBILE

2. Les définitions devront être mises dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours redis-moi des mots sur tous les tons ».

3. La première enveloppe devra contenir, en plus des définitions, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe ou le groupe d'élèves (1 ou 2).

A l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).
- le nom de la classe, du groupe d'élèves ou de l'élève (selon chaque système éducatif).
- le nom de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

4. Les définitions devront être déposées au plus tard, le 4 mai 2018 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Departament de Sistemes Educatius
i Serveis Escolars

Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria

5. Le jury sera composé de deux enseignants, un, issu de l'enseignement primaire, le second, de l'enseignement secondaire, d'un représentant du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur et d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco.

6. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des deux catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 90 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.